



BLOCS-PORTES HABITAT

Annexe au certificat n° 3.33 délivré pour la famille de blocs-portes de marque PICARD commercialisée sous la référence DIAMANT 3 - classe BP 3

Liste des modèles couverts :

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle :			
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
BPD3	3.33 - 01 2007	Bloc porte blindé paliere A2P BP3	- 4 paumelles sur roulement à billes -5 pions anti-dégondage	- Bâti rénovation	Hauteur : 1950 à 2400 mm Largeur : 750 à 1140 mm.	VAK	0710	7.205-01	3*
				- Bâti tubulaire		VAK	0710 SIGNAL	7.205-02	3*
				-Bâti rénovation perte de passage minimum		PICARD	8957	7.227-01	3*
				-Bâti rénovation cochonnet à 0 pose en bordure de tableau		PICARD	8957BP	7.227-02	3*
Option : -Microviseur optique ou numérique -Pênes haut et bas -Coupe-feu -Verrou de condamnation sans réciprocité -Gâche électrique									

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 23/01/2020

Annexe 1/1

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électrique et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'hubrisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.